

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de début de saison de la section Volley-ball de l'U.D.S.L.L du 24 Septembre 2020

Membres du bureau présents : Nicolas GASNIER - Françoise CAVALERIE - Anthony CHANCEREL - Bruno IMBERT - Philippe JANVIER - Stéphane METAIS - Franck THEROUX – Vincent DUMONT - Daniel LEJEUNE

Absents excusés : Eric DANGLETERRE - Claude CASSON

Responsables de clubs présents :

2F OPEN JS Changé 1	Raynald Lallier	Présent
2F OPEN JS Changé 2	Yann Bescond	Excusé
A.P.M	Nicolas Gasnier	Présent
ASCEMMA 2, 3,4	Kévin Thibault	Présent
ASPTT Le Mans 1	Francis Louazé	Présent
ASPTT Grossacs	Jean Philippe Ghistelinck	présent
EG Rouillon 1	Franck Thérout	Présent
EG Rouillon 2 et 3	Philippe Janvier	Présent
GSOS Agence TEN	Éric Edmont	Présent
La Chapelle-Saint-Aubin	Stéphane Bagnies Cyrille De Swetschin	Présent
La Ferté Baudin	Lionel Chaumier	Présent
Mairie 1	Yan Pasbecq	Présent
Mairie 2	Anthony Chancerel	Présent
Parigné 2 et Corsaires	Jérôme Delorme Céline Galpin	Excusé Présente
Renault	Bruno Imbert	Présent
Tibco	Vincent Dumont	Présent
Valeo	Jean- Jacques Bihais	Présent

Membres présents : Joël Chanteau, Didier Godefroy.

Extérieur : Jacques Binder (Président La Ferté Baudin)

Présence de 16 responsables d'équipes en début de séance : **Quorum atteint**

L'AG commence par une auto présentation des membres présents et le président souhaite la bienvenue aux nouveaux responsables d'équipes

1. Présentation du Championnat 2020/2021

- ✓ Dernière **saisie de licences le vendredi 28 septembre 2020**
- ✓ Clôture des inscriptions des équipes le 24 septembre 2020
- ✓ Reprise du championnat le **05 octobre 2020** en formule 3 poules avec 22 équipes
- ✓ Arrêt de Changé 2. Pas de nouvelle équipe.
- ✓ Fin du championnat la semaine du 21 Mars 2021
- ✓ Présentation calendrier saison 2020 - 2021 (Fichier Excel sera envoyé par mail)

2. Point d'attention sur les certificats médicaux :

- ✓ Des membres ont été confrontés au refus de leur médecin de leur établir un nouveau certificat médical. Dans ce cas, Ils devront remplir l'attestation, le questionnaire de santé ainsi que le questionnaire post covid de l'UDSLL. Ces documents sont téléchargeables sur la page d'accueil du site. Seule l'attestation devra être scannée à Bruno.
- ✓ Rappel : La licence peut être renouvelée 3 années de suite avec le même certificat médical **sans interruption**.
- ✓ Attention si interruption d'un an, certificat non valide même si moins de 3 ans
- ✓ Inscription d'un nouveau joueur ayant une licence FFVB : besoin du document sur lequel est indiqué la date du certificat (moins d'un an) et cachet du médecin traitant.
- ✓ Sur le certificat médical doit figurer la mention "**en compétition**".

3. Présentation des poules provisoires

<u>POULE 1</u>	<u>POULE 2</u>	<u>POULE 3</u>
<u>APM</u>	<u>CHANGE 1</u>	<u>ASPTT</u>
<u>LA FERTE BAUDIN</u>	<u>RENAULT</u>	<u>MMA 3</u>
<u>ASPTT GROSSACS</u>	<u>MAIRIE 2</u>	<u>EGR 2</u>
<u>GSOS</u>	<u>MAIRIE 1</u>	<u>MMA 2</u>
<u>EGR 1</u>	<u>LA CHAPELLE ST</u> <u>AUBIN 2</u>	<u>VALEO FANTASTICS</u>
<u>LA CHAPELLE ST</u> <u>AUBIN 1</u>	<u>MMA 4</u>	<u>PARIGNE 3</u>
<u>PARIGNE 2</u>	<u>TIBCO</u>	<u>EGR 3</u>
<u>VALEO</u>		

4. Protocole COVID

- ✓ Il a été envoyé à tous les responsables.
- ✓ Rappel aux responsables de désigner un référent covid : 1 Equipe = 1 Référent.
Envoyer le nom, prénom, téléphone et adresse mail du référent à Vincent Dumont vdumont72@free.fr qui est le référent au sein du bureau.
- ✓ Importance également de remplir la feuille de présence (match ou entrainement) en cas de demande faite par l'ARS. Celle-ci est téléchargeable sur le site onglet « covid ». Vous avez la possibilité de pré remplir la feuille. Il vous suffira juste de rayer les personnes absentes. Lors des matchs, l'équipe qui reçoit récupérera la feuille de présence de l'équipe adverse et scannera les 2 sur le site. **Onglet en cours**

de réalisation. Il sera au niveau de celui servant à rentrer les feuilles de match.

Dans un 2^{ème} temps, nous verrons pour le scan des feuilles lors des entrainements.

NE PAS ENVOYER LES FEUILLES A VINCENT. Sauf sur sa demande

- ✓ Un achat de produits d'une valeur de 715.59€ a été réalisé. La distribution s'est faite lors de l'assemblée. 1 flacon de gel hydro alcoolique (pour les mains) et 1 boite de lingettes (pour le matériel) par équipe. Les fiches techniques sont également en ligne onglet « **covid** ». Une fois le flacon presque vide, voir auprès de vincent pour en récupérer un autre. Il reste en stock un bidon de 5l permettant de remplir 10 flacons ainsi que 2 pots de lingettes

5. Licences

- ✓ Penser à envoyer un mail à bruno licences@leolagrangevolley72.fr dès que vous avez saisi des licences de façon à ce qu'il les enregistre sur Filéo
- ✓ Seuls les joueurs ayant le statut « **Validée** » sur le site pourront jouer

6. Présentation de la Charte Volley Loisir Léo Lagrange :

Les responsables d'équipes doivent la diffuser à tous leurs joueurs.

7. Assurances

✓ Les imprimés IA Sport doivent être envoyés prioritairement par mail à Françoise. Possibilité également par voie postale. Voir avec elle.

- ✓ Coupons à renvoyer au plus vite avant le premier match d'autant plus pour ceux ayant souscrit l'IA Sport +
- ✓ la sport obligatoire pour le challenge également
- ✓ Coupon à remplir **même** si les joueurs ne souscrivent pas cette complémentaire de **11.12 Euros**
- ✓ Déclaration d'accident à envoyer à Françoise par mail assurance@leolagrangevolley72.fr
Penser, en cas d'accident à bien noter les éléments sur la feuille de match

8. Challenge Alain Mottier 2020

Début le 06 Avril 2021

Envoi des inscriptions par Franck début Janvier

Finale la semaine du 1^{er} Juin 2021. **Lieu à déterminer** (Victor Lair, La Suze, Rouillon ou ...)

Même formule que les années précédentes

9. Site internet

- ✓ La galerie de photos à **enrichir**. Ne pas hésiter à envoyer vos photos à Nicolas Gasnier qui transférera à Stephane
- ✓ Une Cartographie du département de La Sarthe représentant les différents gymnases où se déroulent les matchs du championnat est visible onglet « **Equipes** »
- ✓ Site apprécié des responsables car esthétique et pratique.
- ✓ Nouvel onglet « **covid** »

En cas de problème de connexion, onglet « **nous contacter** » sur le site

10. Contacts utiles :

Bruno Imbert : licences@leolagrangevolley72.fr.

Françoise : assurance@leolagrangevolley72.fr

Franck : commission-sportive@leolagrangevolley72.fr

Philippe : tresorerie@leolagrangevolley72.fr

Stéphane (webmaster) : nous contacter (sur le site)

Astreinte Service des sports de la ville du Mans : 06 20 37 04 13

11. Arbitrage :

Même règles que la saison dernière
On conserve les temps morts à 8 et 16

12. Logo

Le Mans, le 30 septembre 2020

3 personnes ont accepté de donner de leur temps libres pour travailler sur le logo :

Franck Thérout (EGR 1), JC Chamard (Mairie 1) et Loanne Gasnier (fille de Nicolas Gasnier)
Après discussion, il a été décidé que le logo créé par Loanne servirait de base. Voir pour rajouter celui de JC Chamard. Un mail va être envoyé aux 2 créateurs pour le finaliser.

13. Divers :

- ✓ La Chapelle a investi dans un jeu de maillots. L'association va apporter une aide financière qui est la même que les années précédentes. Participation de 11 Euros dans la limite de 10 maillots par équipe. Stéphane, de La Chapelle va envoyer la facture à Philippe
- ✓ **Le mandat des membres du bureau se terminera à la fin de la saison sportive. De nouvelles élections auront lieu en septembre 2021. Les personnes intéressées pour rejoindre le bureau peuvent se faire connaître.**
- ✓ Date PSC1 et Mise à niveau PSC1 : Trop compliqué à mettre en place avec les normes sanitaires en vigueur.
- ✓ Un chèque cadhoc d'une valeur de 30€ a été remis à Raynald Lallier qui transmettra à Yann Bescond de Changé 2 pour le remercier de toute son implication et du sérieux dont il a fait preuve durant toutes ces années dans la gestion de son équipe.

Fin de l'AG, 22h10, sans pot de l'amitié,

Le Président :
Nicolas Gasnier